



# INSCRIPTIONS

## Lycée Victor Schœlcher

### 2021-2022

Mai 2021

Les inscriptions au lycée Schœlcher pour tous les nouveaux élèves s'effectueront selon le calendrier suivant :

<b>Inscriptions en 2<sup>nd</sup>e</b>	Jeudi 1 <sup>er</sup> juillet de 7h30 à 15h00 Vendredi 02 juillet de 7h30 à 11h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre <b>A</b> jusqu'à la lettre <b>E</b>
	Lundi 05 juillet de 7h30 à 15h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre <b>F</b> jusqu'à la lettre <b>M</b>
	Mardi 06 juillet de 7h30 à 15h00 Salle B08 et salle d'Études	Élèves dont le nom commence par la lettre : <b>N</b> jusqu'à la lettre <b>Z</b>
<b>Nouveaux élèves entrant en 1<sup>ère</sup> ou Tle en provenance d'un autre établissement</b>  <b>Nouveaux étudiants en 2<sup>ème</sup> année de BTS</b>	<b>Jeudi 24 juin et vendredi 25 juin 2021</b>	<b>De 8h00 à 12h00</b>
<b>1<sup>ère</sup> année de BTS</b>	<b>Jeudi 08 et Vendredi 09 juillet 2021</b> Salle B08 et salle d'études	<b>De 8h00 à 12h00</b>

## PIÈCES À FOURNIR :

- ✓ 4 photos récentes identiques, non imprimées sur papier ordinaire, déjà découpées avec le nom et le prénom de l'élève inscrits au dos des photos ;
- ✓ La décision d'affectation ;
- ✓ Le certificat de fin de scolarité (Exéat) de l'établissement d'origine ;
- ✓ Photocopie du livret de famille (pages des parents et de l'élève) ;
- ✓ 1 justificatif d'adresse ;
- ✓ Éventuellement l'attestation d'assurance pour l'année 2021-2022 ;
- ✓ Photocopie des bulletins de la classe d'origine.

### **Pour les élèves entrant en classe de 1<sup>ère</sup> ou Terminale**

- ✓ Photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou copie de la carte de séjour pour les élèves n'ayant pas la nationalité française ;
- ✓ Attestation de recensement auprès de la mairie du domicile ou en ligne avec un compte service-public.fr pour tous les élèves ayant atteint 16 ans. Les élèves atteignant 16 ans après la période d'inscription devront faire parvenir ce document aussitôt obtenu, car il est indispensable pour l'inscription au baccalauréat.

### **Pour les étudiants Techniciens supérieurs (BTS)**

- ✓ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ✓ La notification conditionnelle d'attribution de bourse délivrée par le CROUS.

# DISPOSITIONS OBLIGATOIRES

## TENUES RÉGLEMENTAIRES POUR TOUS LES ÉLÈVES

Conformément au règlement intérieur voté en CA du 03 juillet 2017, les élèves du lycée Schœlcher pour accéder à l'établissement, doivent porter obligatoirement sur leur polo, tee-shirt, chemise, chemisette ou chemisier le LOGO du lycée qui sera apposé, thermocollée ou brodé, en haut à gauche et directement sur le vêtement.

Il doit être visible (dimension du logo 8cm x 5cm).

Le bas de la tenue devra être conforme aux dispositions du règlement intérieur.

**ATTENTION :** Lorsque le LOGO est imprimé ou brodé sur fond blanc ou tout autre couleur, bordé d'un liseré, cousu ou épingle sur le vêtement comme un écusson, ce n'est pas réglementaire et ne sera pas accepté !

✓ **En E. P. S :**

Tee-shirt bleu turquoise avec logo du lycée imprimé. L'acquisition se fait auprès de l'Association sportive : 1 x Tee-shirt au prix de **8.00€**, 2 x Tee-shirts pour le prix de **15.00€**

Le bas (short, jogging), et les chaussures, doivent être adaptés à la pratique de l'activité sportive.

✓ **Travaux pratiques de sciences (SVT et Physique-Chimie) :** 1 blouse blanche en coton à manches longues.

## TENUE RÉGLEMENTAIRE DES ÉTUDIANTS TECHNICIENS SUPÉRIEURS BTS

Pour les garçons	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ CHEMISE BLANCHE à manches longues. <i>Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé en haut à gauche du vêtement</i></li><li>▪ PANTALON de couleur noire ou bleu foncé de coupe classique</li><li>▪ CHAUSSURES FERMÉES</li></ul>
Pour les filles	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ CHEMISIER BLANC avec manche 3/4. <i>Le LOGO du lycée est imprimé ou brodé en haut à gauche du vêtement</i></li><li>▪ JUPE ou PANTALON classique de couleur noire ou bleu foncé</li><li>▪ CHAUSSURES FERMÉES</li></ul>

## RESTAURATION SCOLAIRE (Demi-pension)

L'inscription à la restauration scolaire s'effectue auprès des services d'intendance :

Une participation de **10.00€ avec 1 photo** est demandée aux familles pour l'acquisition du badge donnant accès au self.

En cas de perte ou de détérioration, le badge est acquis à sa valeur réelle, soit 12.00€.

Le tarif du **repas** est à 3.60euros soit 36 euros pour 10 repas

Le Proviseur

Daniel MARLET



VIE SCOLAIRE - CALENDRIER DES INSCRIPTIONS JUIN-JUILLET 2021

Du jeudi 03 juin au vendredi 11 juin 2021	<b>Conseils de classes.</b> <i>Les documents de réinscription sont remis aux familles par les PP : Fiches SCONET- feuille de renseignement</i>	
Lundi 14 juin 2021 Mardi 15 juin 2021	<b>Réinscriptions : entrée en classes de Terminale générales</b> <i>Retour des documents et des pièces demandées</i>	<b>LUNDI 14 JUIN : 7h30 - 12h00</b> Élèves des classes 103 – 104 – 105 <b>MARDI 15 JUIN : 7h30 - 12h00</b> Élèves des classes 101 – 102 – 106
Mercredi 16 juin	<b>Réinscriptions : entrée en classes de Terminales STMG</b> <i>Retour des documents et des pièces</i>	<b>MERCREDI 16 JUIN : 7h30 - 12h00</b> Élèves de 1 <sup>ère</sup> STMG1 et 1 <sup>ère</sup> STMG2
Lundi 21 juin 2021 Mardi 22 juin 2021	<b>Réinscriptions : entrée en classe de 1<sup>ère</sup> générale</b> <i>Retour des documents et des pièces</i>	<b>LUNDI 21 JUIN : 7h30 – 12h00</b> Élèves des classes 206 – 207 – 208 <b>MARDI 22 JUIN : 7h30 – 12h00</b> Élèves des classes : 203 – 204 - 205
Mercredi 23 juin 2021	<b>Réinscriptions : entrée en classe de 1<sup>ère</sup> générale</b> <i>Retour des documents et des pièces</i>	<b>MERCREDI 23 JUIN : 7h30 – 12h00</b> Élèves des classes 201 – 202
Jeudi 24 juin 2021 Vendredi 25 juin 2021	<b>Nouvelles inscriptions</b> <i>Nouveaux élèves entrant en 1<sup>ère</sup>, Tle ou BTS En provenance d'un autre établissement</i>	<b>JEUDI 24 JUIN</b> <i>Nouveaux élèves entrant en 1<sup>ère</sup> ou Tle</i> <b>VENDREDI 25 JUIN</b> <i>Nouveaux élèves (1<sup>ère</sup> ou Tle) Nouveaux étudiants BTS 2<sup>ème</sup> année MCO ou GPME</i>
Vendredi 25 juin 2021	<b>Réinscriptions : entrée en BTS 2<sup>ème</sup> année.</b> <i>Mise à jour sur place des dossiers Vie Scolaire par les étudiants</i>	<b>VENDREDI 25 JUIN</b> <b>8H00 – 9H30 : BTS GPME</b> <b>10H – 11H30 : BTS MCO</b>
Mercredi 30 juin	<b>Réinscriptions : entrée en 1<sup>ère</sup>STMG</b>	<b>MERCREDI 30 JUIN : 7h30 – 12h</b> <i>Élèves de 2<sup>des</sup> affectés en 1<sup>ère</sup> STMG</i>
Du jeudi 1 <sup>er</sup> juillet Au mardi 06 juillet	<b>Entrées en 2<sup>de</sup></b>	<b>JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET : 7h30 – 15h00</b> <b>VENDREDI 02 JUILLET : 7h30 – 15h00</b> <i>Élèves dont le nom commence par A à E</i> <b>LUNDI 05 JUILLET : 7h30 – 15h00</b> <i>Élèves dont le nom commence par F à M</i> <b>MARDI 06 JUILLET : 7h30 – 15h00</b> <i>Élèves dont le nom commence par N à Z</i>
Jeudi 8 juillet Vendredi 9 juillet	<b>Entrées en 1<sup>ère</sup> année de BTS GPME ou MCO</b>	<b>JEUDI 08 JUILLET : 8h00 – 12h00</b> <b>VENDREDI 09 JUILLET : 8h00 – 12h00</b>